

Sauveteur Secouriste du Travail



Maison des Compétences
Rue du Manoir
76170 Lillebonne

Pour tous renseignements :

Béatrice DEHONDT
Chargée de relations Entreprise
02.35.38.17.77
beatrice.dehondt@clips-formation.com



14 heures sur 2 jours



Calendrier:
contacter Mme Dehondt

Accessibilité

Personnes en Situation de Handicap (PSH)
Des adaptations pourront vous être proposées sur le dispositif



Référent Handicap :
benjamin.pochon@clips-formation.com



Pour plus d'informations, nous consulter
A partir de 200.20€ par personne

Pré-requis :

- Tout Public – Tous niveaux
- Groupe de 10 personnes maximum

Modalités d'évaluation:

- Un exercice comportant tous les items étudiés sera donné au stagiaire. Dans une situation d'accident simulé (diapo, transparent, vidéo, mise en scène...) comportant des sources de risques, l'apprenant devra les nommer en un temps limité.

-L'examen dure 2 heures et un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré pour deux ans au candidat ayant fait l'objet d'une évaluation favorable.

2023-2024
100 % de satisfaction

59 certifications SST

Objectifs :



Site CLIPS Formation



Devenir Sauveteur et Secouriste du Travail, pour être capable de réagir à un accident dans le cadre de son activité professionnelle.



Apprendre les attitudes efficaces : PROTÉGER – EXAMINER – ALERTER - SECOURIR

Valider le SST

Modalités d'évaluation:

- Un exercice comportant tous les items étudiés sera donné au stagiaire. Dans une situation d'accident simulé (diapo, transparent, vidéo, mise en scène...) comportant des sources de risques, l'apprenant devra les nommer en un temps limité.

-L'examen dure 2 heures et un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré pour deux ans au candidat ayant fait l'objet d'une évaluation favorable.

Modalités de formation :

Présentiel

Modalités d'accès et délais :

Dès la prise de contact

Programme :

- La protection, Reconnaître, les risques persistants, supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même.
- L'examen : Permettre la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- L'alerte : Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.
- Le secours : Envisagez toutes les actions possibles face aux différents états de la victime.

Modalités Pédagogiques :

- Technique : face à différentes situations, le formateur enseigne à reconnaître la détresse avant d'enseigner les gestes adéquats,
- Pratique : les candidats sont amenés à réaliser eux-mêmes les gestes afin de pouvoir les intégrer correctement,
- Cas Concrets : les candidats sont placés face à différentes situations simulées qu'ils doivent analyser avant de porter secours à la victime